



Communiqué de presse

Sommet intermédiaire des Exécutifs de la Grande Région

Le 21 juin 2018, le Sommet intermédiaire des Exécutifs de la Grande Région, placé sous le thème « Une Grande Région tournée vers l'avenir », a eu lieu à la Chambre de Commerce Luxembourg. Il s'est déroulé en marge du Forum économique transfrontalier « Greater Region 4.0. – The Greater Region goes digital ».

Le Gouvernement luxembourgeois a été représenté par le Premier ministre, ministre d'Etat, Xavier Bettel, la présidente du Sommet et ministre à la Grande Région, Corinne Cahen, et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch.

Dans la continuité de leur rencontre de février 2018, l'Union européenne a été le point fort des échanges. Les Exécutifs ont insisté sur l'importance d'accompagner la politique de cohésion européenne par des projets concrets. A ce titre, ils ont adopté une déclaration commune soutenant la candidature de l'Université de la Grande Région (UniGR) à faire partie des projets pilotes « d'université européenne ». Une université européenne est un lieu d'innovation, d'échange pédagogique et de recherche d'excellence. L'objectif consiste à permettre aux étudiants de se former à l'étranger et de suivre des cours dans deux langues européennes au minimum.

Le Sommet a souligné les qualités particulières de l'UniGR pour évoluer vers une université européenne. Ce groupement universitaire performant de six universités partenaires issues de quatre pays fondateurs de l'Union européenne est l'un des plus intégrés en Europe. Forte d'une longue expérience, l'UniGR se démarque par la proximité géographique de ses membres, ses atouts thématiques et pédagogiques ainsi que par son enseignement supérieur transfrontalier.

Le soutien à la mise en place de micro-projets transfrontaliers dans l'espace de la Grande Région a également été abordé et fortement encouragé par les membres du Sommet. Ils ont reconnu la plus-value de ces projets de coopération à petite échelle pour les citoyens qui peuvent ainsi devenir acteurs intégrants de la coopération transfrontalière dans de nombreux domaines



comme notamment l'économie, l'enseignement supérieur, la recherche, l'environnement, la santé ou la mobilité.

Enfin, les membres du Sommet ont soutenu la position commune des ministres et responsables politiques de la Grande Région compétents pour l'Agriculture et le Développement rural de maintenir le budget de la PAC (politique agricole commune) à son niveau actuel à 27 Etats membres. Ils se sont exprimés en faveur du maintien clair et distinct des deux piliers relatifs à la solidarité de l'Union européenne envers ses agriculteurs et la contribution de l'Union au développement de ses zones rurales de même que de la mise en place d'une simplification administrative significative. La Présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région communiquera cette position commune à la Commission européenne, au Conseil européen et au Parlement européen.

L'agenda de la coopération sur le territoire de la Grande Région a été le second temps fort de la rencontre et dans ce cadre les Exécutifs ont salué d'abord l'adoption d'une Charte de la Forêt qui sera signée le 29 juin 2018 à la Foire Agricole à Ettelbruck. Les ministres et responsables politiques compétents s'engageront ainsi solidairement à prendre les mesures et initiatives nécessaires pour développer la coopération institutionnelle en matière de forêt.

Dans le domaine de la jeunesse, les membres du Sommet ont salué et accompagneront la mise en œuvre d'un projet-pilote « Service volontaire européen stratégique en Grande Région ». La Commission européenne a fait du service volontaire une de ses priorités. L'objectif consiste à créer au niveau des volontaires des opportunités d'apprentissage, de favoriser les échanges et la compréhension mutuelle entre jeunes et de diversifier le champ de l'engagement dans des domaines tels que l'écologie, le social, le sport, la culture et la sauvegarde du patrimoine. Au niveau stratégique, il s'agit de favoriser notamment la mise en réseau des organisations de la Grande Région.

La thématique des transports a également été abordée par la Présidence luxembourgeoise, qui a informé les partenaires sur la stratégie de mobilité MoDu 2.0 dont les principes fondamentaux sont la multimodalité ainsi que le renforcement des transports en commun et des modes actifs.



La stratégie met en évidence les progrès réalisés, fournit des chiffres actuels, fixe des objectifs pour l’horizon 2025, intègre les progrès technologiques récents et assure la cohérence avec de nouvelles stratégies globales et nationales (accord de Paris sur le climat, Troisième Révolution Industrielle). MoDu 2.0 étoffe aussi la stratégie d’une boîte à outils de la mobilité et s’adresse plus explicitement aux autres acteurs de la mobilité que sont les citoyens, les employeurs et les communes qui peuvent mettre en œuvre un certain nombre de mesures concrètes afin de rendre la mobilité plus agréable, plus efficace et plus économe.

L’aspect transfrontalier fait partie intégrante de MoDu 2.0. Ainsi, l’enquête ménages Luxmobil a interrogé autant les travailleurs frontaliers des trois pays voisins que les résidents du Grand-Duché. De nombreux outils de la mobilité et de nombreux projets en cours, tels que les parkings relais, l’application de covoiturage CoPilote, la réorganisation du réseau RGTR, la création d’une 3^e voie dédiée au covoiturage et aux bus sur l’A3 ou encore l’augmentation de l’offre des CFL ont un aspect transfrontalier. La nouvelle approche pour une planification de la mobilité à l’horizon 2035 inclut clairement l’aspect transfrontalier, en tablant notamment sur l’outil MMUST qui est en cours d’élaboration.

Un vaste tour de table a finalement permis d’échanger sur les perspectives de coopération qu’ouvre la révolution numérique en cours. Les partenaires ont synthétisé leurs priorités et ont présenté des exemples de meilleures pratiques susceptibles d’être étendues à l’échelle de la Grande Région. Cette question a été poursuivie au cours d’un déjeuner de travail avec les membres du Collège des Chambres de commerce et d’industrie de la Grande Région.